

Relevé de décisions du Conseil d'Administration Séance du 17 décembre 2019

- Rennes / Paris (visioconférence) -

-	Référence	RD_DIR_CA 2019_12_17	
1	Révision		
1	Date d'application	18 décembre 2018	
	Version	1	

Pour information:

20 membres présents et 8 membres représentés sur 32 membres en exercice.

Délibérations	Détails des votes	Observations
➤ Le CA approuve le procès-verbal de la séance du 11 octobre 2019.	unanimité	Publication (site web)
Le CA approuve le tarif du diplôme d'établissement « Référent handicap » pour l'année 2019.	unanimité	Application en 2019
➤ Le CA approuve les tarifs hôteliers pour l'année 2020.	20 voix pour 8 voix contre	Application à compter du 1er janvier 2020
➤ Le CA approuve les tarifs de location des espaces sur le campus rennais de l'Ecole pour l'année 2020.	unanimité	
➤ Le CA approuve les tarifs des prestations du LÉRES pour l'année 2020.	unanimité	
➤ Le CA approuve les tarifs de reprographie, de la documentation et des objets promotionnels pour l'année 2020, auxquels seront appliqués l'augmentation de l'indice des prix à la consommation (INSEE).	unanimité	
 Le CA adopte le budget initial 2020 et approuve ses éléments constitutifs suivants : les autorisations budgétaires suivantes : 318 ETPT sous plafond et 120 ETPT hors plafond 60 650 856 € d'autorisations d'engagement réparties comme suit : 45 722 000 € au titre du personnel 13 992 416 € au titre du fonctionnement 936 440 € au titre de l'investissement 60 645 012 € de crédits de paiement, répartis comme suit : 45 722 000 € au titre du personnel 13 857 346 € au titre du fonctionnement 1 065 666 € au titre de l'investissement 	unanimité	

		T
 60 308 674 € de prévisions de recettes 		
 - 1 746 477 € de solde budgétaire. 		
les prévisions comptables suivantes :		
 0 € de variation de trésorerie 		
 - 1 180 843 € de résultat patrimonial 		
 1 069 157 € de capacité d'autofinancement 		
 88 050 € de variation de fonds de roulement 		
Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale et des autorisations pluriannuelles sont annexés à la présente délibération.		
➤ Le CA approuve le schéma directeur de la politique handicap pour la période 2019-2023.	unanimité	
➤ Le CA approuve la création d'un parcours de M2 « Recherche en services de santé, recherche interventionnelle » au sein du master santé publique, en co-accréditation avec l'Université de Paris, et en partenariat avec l'Université de Lorraine et l'Université Lyon 1	unanimité	Mise en place année universitaire 2020-2021
➤ Le CA approuve l'actualisation de la politique de validation des acquis.	unanimité	

N.B: Ce document a valeur informative. Le procès-verbal de ce CA du 17 décembre 2019 sera soumis à approbation lors de la prochaine séance.